AG 2020 Ligue Ile de France de voile

Commission Voile Handivalide.

Rédacteur B. Nouailhas.

Composition de la commission :

- Malika Adassen (CDV 92)
- Philippe Pascal (CDV 91)
- François Dautzenberg (CDV 94)
- Bernard Nouailhas (Ligue)

Rapport d'activité 2020.

11 clubs (et 2 CDV) proposent des activités handivalides :

- Découverte
- Accueil de groupe
- Accueil individuel
- Compétition (1 club).

Ces activités se font essentiellement avec des groupes, les clubs ayant des difficultés pour mettre en place l'accueil des individuels mais aussi pour avoir des bénévoles pour accompagner les personnes en situation de handicap.

Bien évidemment ces activités ont été fortement perturbées par la crise sanitaire. En particulier la plupart des compétitions ont été annulées.

La commission a réuni les clubs ayant une activité handivalide le 05/02/2020 afin de faire l'état des lieux de la pratique en Ile de France et de cadrer les axes de développement.

Objectif 1 : Accueil des individuels

L'accueil des individuels est particulièrement compliqué pour les club car cela nécessite des ressources dont les clubs ne disposent pas : encadrants mais aussi bénévoles pour les intégrer dans des séances « valides » ou mettre en place des séances spécifiques. La problématique reste entière à ce jour. La solution passe par l'aide de bénévole difficile à structurer à ce jour.

Objectif 2 : formation

Cet objectif visait à mettre en place des formations soit pour les encadrants, soit pour les accompagnateurs (sensibilisation au handicap) si possible dans le cadre du CFFSN en coopération avec les autres Ligues du nautisme. Celle- ci n'ont pu être mise en place durant l'année 2020 parce que je n'ai pu obtenir le cahier des charges de ces formations auprès de la FFVoile.

L'objectif reste entier d'autant que L'ANS va proposer des financements pour des Emplois Sportifs Qualifiés (ESQ) régionaux à destination des ligues délégataires d'une discipline parasportive.

Objectif 3 : Compétition

Cet objectif visait d'une part à mettre en place un circuit compétition handivalide en Ile de France et, autant que faire ce peut, quand les supports le permettent, permettre la participation de personnes handicapées aux compétitions classiques. Vu la situation sanitaire il n'a pu être mis en place.

Objectif 4 : Financement

A la demande de certains clubs la Ligue a porté un projet de financement matériel auprès de la Région. Les bateaux (livrés prochainement) seront mis à disposition des clubs qui l'ont demandé via une convention.